

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉPARATION DES PILES DU PONT CHARLES-DE GAULLE ENTRE MONTRÉAL ET TERREBONNE

Construit en 1965, le pont Charles-De Gaulle se situe dans l'axe de l'autoroute 40 et permet de traverser la rivière des Prairies. Le projet de réparation des piles consiste à effectuer les travaux visant à maintenir la structure sécuritaire pour les usagers, à éliminer les déficiences, à maintenir l'intégrité structurale et à obtenir la meilleure durée de vie.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le mardi 8 décembre 2020 pour se terminer le vendredi 22 janvier 2021.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le vendredi 22 janvier 2021.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le BAPE tiendra une séance d'information en direct sur Facebook et son site Web :
le mardi 12 janvier 2021 à compter de 19 h 30

Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, la séance publique d'information du BAPE se tiendra par des modes numériques. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct. De plus, il est à noter qu'aucun centre de consultation ne pourra être ouvert dans la communauté, et ce, afin de respecter les consignes émises par la Santé publique.

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse suivante :

https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-02-285.

Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter, sur Internet, la documentation relative au projet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus par téléphone, au 418 643-7447 ou au 1 800 463-4732 (sans frais), et sur le site du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca.

30 novembre 2020

Cet avis est publié par le ministère des Transports, conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23).

Québec 